

L'info locale

Bulletin municipal d'information

Semestriel N° 10 décembre 2020



Équipe de rédaction : S. CORREIA, É. FAURE, K. MAGERAND, D. GIRARD, S. MÊLÉ, S. LEMOIGNE, P. THOMAS



Sommaire :

- ↪ **Mot du Maire**
- ↪ **Fleurissement**
- ↪ **Aire de loisirs**
- ↪ **COVID-19**
- ↪ **Mes'Chat'ons**
- ↪ **Travaux**

Vivre à Châtres

Le mot du maire

Châtreauses, Châtreaux,

Quelle année ! On se souviendra de 2020 comme d'une année quasiment nulle, que ce soit pour les cérémonies, les événements à caractère associatif, etc, etc, etc, mais on ne va pas répéter en boucle ces informations négatives, les médias s'en chargent pour nous,

Espérons seulement que 2021 qui arrive à grand pas, nous apporte plus de plaisir à vivre ensemble, que nos associations qui font vivre notre commune reprennent leurs activités, telles que, fête de la musique, 14 juillet, brocante, beaujoulais nouveau, bourse aux jouets, etc,, que les promenades et les petites discussions sur les pas de portes entre voisins puissent reprendre également. Enfin tout ce qui pourrait nous apporter joie et bonne humeur,

En tout cas, ce confinement n'a pas empêché les incivilités :

- ♦ gouttières déformées, muret de la salle socio-culturelle cassé,
- ♦ tags sous les ponts de chemin de fer,
- ♦ abri bus détérioré, ...

Toutes ces réparations ont bien sûr un coût, dont l'équivalent pourrait servir à financer d'autres projets.

Comme vous avez pu le constater le projet « aire de loisirs » avance à grands pas, elle devrait être opérationnelle au début de l'année (ce que nous espérons !) et tous les travaux contigus à cette aire, comme la voirie restante, début du printemps 2021 ; ce sera la première perspective positive de l'année qui souhaitons le, en appellera beaucoup d'autres.

D'autres projets sont en réflexion, comme la vidéoprotection du village, la signalisation routière, le local technique communal, village senior, etc... vous serez consultés sur ces sujets.

Le conseil municipal et moi même, vous souhaitons de bonnes fêtes. Prenez soin de vous et des autres.

Dominique Girard

Etat civil

- Naissances : Cassandre CAMARA née le 13/6/2020, Lizéa CALLA, née le 3/7/2020, Chloé FOUQUET née le 9/7/2020, Ombeline CALAME née le 20/9/2020 et Thélyo GUINOT né le 24/9/2020.
- Mariages : Néant
- PACS : Nathaniel DA CUNHA et Laëtitia LAURENT le 22/6/20
- Décès : Marcelle SOHET décédée le 29/6/2020, Alain MALGOUYRES le 18/11/2020, Bernadette CORDELLE décédée le 28/11/2020.

La parole aux Châtreaux

Vous habitez Châtres et vous vous posez des questions d'intérêt général sur votre commune :

- Envoyez-nous un courriel à mairiedechatres@wanadoo.fr
- Déposez un mot à la mairie

Nous nous efforcerons d'y répondre dans un prochain bulletin.



Châtres en fleurs

Fleurissement

Amateurs de fleurs ou pas, il fallait vraiment se « masquer » les yeux pour ne pas remarquer que la commune a été particulièrement embellie durant ce printemps et cet été 2020 en ce qui concerne le fleurissement.

Les plantes sont traditionnellement achetées aux Serres du Château à Clesles. Quant au terreau, c'est la Communauté de communes qui en assure l'approvisionnement,

Si le choix et l'achat des fleurs a été effectué conjointement par Valérie, secrétaire de mairie, et Sébastien, employé communal, c'est bien ce dernier qui a assuré l'entretien et



l'arrosage des nombreuses jardinières et potées réparties dans le village, utilisant pour cela un réservoir d'eau installé dans une remorque tractée par le véhicule communal. Il a veillé également à tuteurer les tiges des canas pour éviter qu'elles ne cassent au cours des épisodes venteux.

Remercions-le d'avoir mis tout en œuvre pour apporter ces notes de couleurs dans notre village, mettant un peu de gaieté dans cette période plutôt morose. Nous ne pouvons que l'encourager à poursuivre dans cette voie.



CAMBRIOLAGES : ÇA CONTINUE !

En effet, outre les maisons particulières récemment « visitées », des malfaiteurs se sont introduits durant la nuit du 7 au 8 octobre dans le local des pompiers. Ils ont volé une tronçonneuse quasiment neuve et un talkie-walkie (sans doute pour mieux communiquer entre eux...), etc...

Inutile de dire que nous devons être encore plus vigilants et relire l'article qui leur est consacré, toujours d'actualité, dans notre bulletin communal n°8 de décembre 2019.



Aire de loisirs

Une aire de loisirs pour petits et grands !

**Tout part
d'un plan**

Un chantier est en cours de réalisation à la sortie de Châtres sur la route qui mène à Maizières, juste après l'intersection avec la route de Saint Oulph.



Sur une superficie d'environ 10 000m², cet aménagement est prévu pour accueillir tout public et proposera, outre un terrain multisport, 2 terrains pour jeux de boules, des agrès pour adultes et enfants, ainsi qu'un parcours sportif. Des bancs seront également installés pour celles et ceux qui souhaiteront venir se reposer, et un système d'éclairage permettra de profiter de l'endroit même à la tombée de la nuit.



**Puis viennent
débroussaillage
et terrassement**



Les travaux avaient été budgétisés en 2019 et ont bénéficié de nombreuses subventions, notamment de l'état, du département, de la région, de la communauté de communes et H2air (éoliennes).

Le site devrait vraisemblablement ouvrir à partir du printemps 2021, voire toute fin d'année 2020, pour peu que tous les travaux s'enchaînent à merveille et que la météo soit clémente ; autant dire qu'en cette année 2020 si perturbée et perturbante, même en croisant les doigts cela ne va pas être simple... Les horaires de fréquentation seront précisés à ce moment-là.

Parallèlement à cela, d'autres terrains de boules doivent être aménagés sur la place du village.

De quoi offrir des lieux de détente et de loisirs à toutes les générations.

Aire de loisirs (suite)

Création jardin potager et terrain multisport



Aménagement aire de jeux et terrains de pétanque



L'espace est planté de nombreux arbres, tous différents, qui seront identifiés, l'ensemble sera engazonné, les allées destinées à la promenade seront équipées de bancs permettant de se détendre en profitant du cadre. Vous voyez l'arbre sur la photo juste au dessus, c'est un chêne liège ; le premier de l'Aube ?



INCIDENT A L'INTERSECTION DE LA ROUTE DE SAINT-OLUPH



Le 29 septembre au matin, un accrochage a eu lieu entre un véhicule et les fils téléphoniques longeant la D 178, provoquant la casse d'un support de câble.

Le fil traversait alors la route à environ 2 mètres de hauteur au croisement de la route de Saint-Oulph avec celle de Maizières la grande paroisse.

Le fautif ayant pris la fuite (à défaut de prendre ses responsabilités), un usager a signalé le problème à la mairie, qui a aussitôt averti en urgence France Télécom.

La nuit tombée, un autre véhicule fut endommagé en heurtant le câble, qui barrait désormais la route à 1 mètre de hauteur.

Stéphane MÊLÉ, premier adjoint, a procédé à un second signalement et est rapidement allé se poster sur les lieux, bientôt rejoint par les pompiers.

Avec l'aval de la Gendarmerie, ils ont ensuite réglé la circulation en attendant l'intervention des techniciens de France Télécom.

A 22 heures, enfin, le câble était dégagé, la liaison remise en état, et tout le monde a pu enfin regagner son domicile.

Epilogue : la ligne, mal réparée, n'a pas alimenté l'alarme du local des pompiers, qui a été cambriolé 8 jours plus tard.

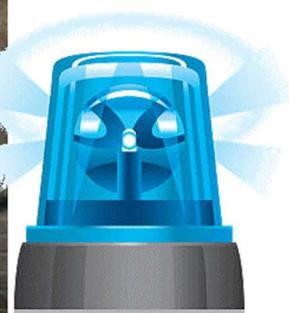
NUISANCES : BIEN VIVRE ENSEMBLE

Nous avons la chance de vivre dans une commune à dimension humaine où chacun peut, le plus souvent, compter sur ses voisins pour, en cas de besoin, surveiller la maison, arroser le jardin, ramasser le courrier, prêter un outil, donner un coup de main, nourrir le chat ...

Autant de bonnes raisons pour respecter son voisinage en le prévenant lors d'une fête nocturne risquant d'être un peu bruyante (hors COVID !), voire un tir de feux d'artifices (attention à la réglementation très stricte).

Pensons également que l'abolement continu d'un chien peut indisposer.

Enfin, rappelons qu'il est interdit de déverser dans la rivière des gravats et des déchets verts. Outre le fait d'être interdit par la loi sur l'eau, la nature n'est pas une poubelle !



Même s'ils peuvent s'apparenter à une expression artistique !?!, les tags sont interdits et passibles d'amendes !



Recyclage de secourisme année 2020

Cette année, nos pompiers sont intervenus à 75 reprises sur notre commune, essentiellement sur des nids d'hyménoptères.

Une réflexion est en cours pour une extension du domaine d'intervention du CPI sur la commune de MESGRIGNY, ainsi des pompiers bénévoles de MESGRIGNY pourraient incorporer le CPI.

Pour que le C.P.I. puisse toujours répondre aux demandes d'urgence des habitants de la commune, son effectif doit augmenter, il est important que des personnes du village nous rejoignent et assurent ainsi l'avenir de notre centre d'intervention.

N'hésitez-pas à nous rejoindre ! Contacter le chef de corps au 06.79.24.26.63 ou la Mairie de Châtres.



ATTENTION !

En raison du COVID 19, les Sapeurs Pompiers de Châtres ne passeront pas à votre domicile pour les traditionnels calendriers ; ils seront mis dans votre boîte aux lettres. En retour, vous pourrez déposer votre obole à la mairie.

Pour information, rédigez votre chèque à l'ordre de « L'amicale des pompiers de Châtres ».

ARMISTICE

Une cérémonie de l'Armistice en petit comité



En raison des circonstances sanitaires exceptionnelles liées à l'épidémie de la Covid-19, c'est une cérémonie sobre qui s'est déroulée ce mercredi 11 novembre, dans un format réduit, respectueux des règles sanitaires et des distanciations physiques.

Après la lecture par Dominique GIRARD maire de la commune, du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, la lecture de la liste des "Morts pour la France" en 2020 par les adjoints, l'assemblée se tut pour une minute de silence puis à l'unisson, entonna la Marseillaise. Par la suite Guy CORDELLE interpréta « Quand il est mort le poète » de Gilbert BECAUD.

TESTS COVID 19

Le lundi 21 septembre, un test de dépistage du COVID 19 a été organisé par l'ARS et la commune de 9 heures à midi dans la salle polyvalente.

Pas moins d'une soixantaine de personnes, de Châtres ou d'ailleurs, se sont faites tester PCR (introduction –non douloureuse- d'une tige fine dont l'embout est imbibé de réactif dans une fosse nasale).

Cette séance de dépistage était gérée par la mairie. Tandis que Claude Lionnet régulait les entrées, deux ateliers composés de Dominique Girard, maire et de Valérie Cotret, secrétaire de mairie d'une part, et de Stéphane Mélé et de Pierre Thomas d'autre part, assuraient le bon déroulement des opérations.



Chacun portait un masque (sauf au moment du test !) et un circuit bien défini permettait de respecter les distances de sécurité.

Pour les personnes ayant donné leur adresse internet, les résultats sont parvenus dès le surlendemain.

Qu'on y croie ou non, le covid 19 est bien là, invisible, prêt à saisir la moindre opportunité. Il rend malade, voire très malade. Un certain nombre de Châtreux peut en témoigner.

Même si chacun a sa théorie pour vivre avec, prenons le maximum de précautions pour ne pas l'attraper ni le **donner** aux autres . C'est plus facile depuis qu'on a des masques et du gel hydroalcoolique à volonté. Le tout est d'accepter de se plier aux règles sanitaires !!!



Un peu d'humour (ou pas 😊)

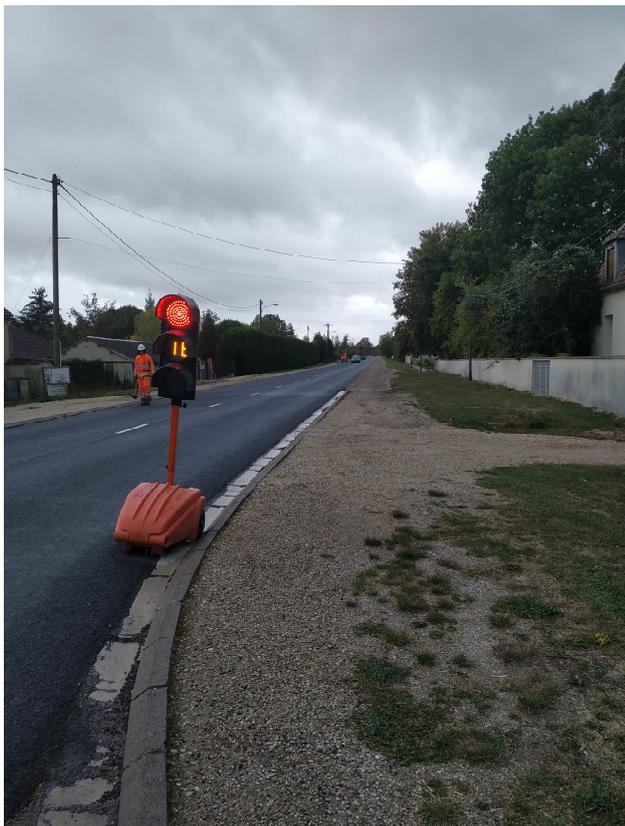
QU'ON SE LE DISE :

A l'initiative de la commune de CHÂTRES, et avec la participation de celle de MESGRIGNY, chaque enfant scolarisé dans le RPI a bénéficié d'une boîte de 50 masques jetables adaptés à leur morphologie.

Il en a coûté 4,50€ par enfant.

D'après U.F.C. Que Choisir, il paraîtrait que les masques chirurgicaux sont efficaces jusqu'à 10 lavages !

VOIRIE



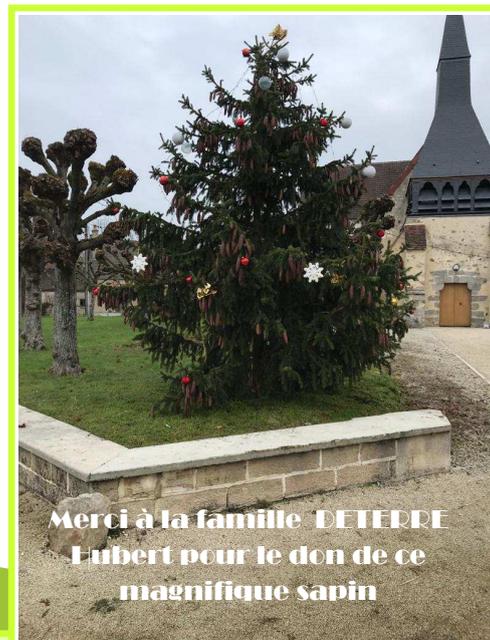
L'avenue Jules ROZÉ a reçu un enrobé de l'intersection avec la rue du four jusqu'à la sortie de Châtres en direction de Maizières la grande paroisse, tandis que ses abords étaient garnis de concassé, rendant l'ensemble plus propre. Elle en avait bien besoin : souvenons-nous que son revêtement partait en lambeaux lors des fortes chaleurs de l'été 2018 ! Le département a financé en totalité ces travaux.

La Communauté de Communes a effectué tous les marquages au sol (hors Avenue Jules ROZÉ).

La D 178 reliant Châtres à Saint-Oulph a, elle, été recouverte d'un épais tapis de gravillons qui a été tassé et dont le surplus a été balayé. Attention toutefois aux bas-côtés, très meubles, lors des croisements sur cette route étroite.

Limitons notre vitesse ! Là encore, le département a financé les travaux.

En projet, la réfection du Chemin aux Anes et le balayage des caniveaux envahis par l'herbe à l'aide d'une brosse métallique achetée par la commune.



Merci à la famille DETERRE
Eubert pour le don de ce
magnifique sapin

TRAVAUX

Depuis des années la maison qui fait l'angle entre la ruelle de l'église et la ruelle de Méry menace ruine.

Le maire a prévenu le propriétaire, pris un arrêté de mise en péril et fait barrer le passage en attendant une prochaine démolition de l'édifice. Le plus tôt possible !



La commune a entrepris la rénovation de l'ex local des pompiers contigu à l'école. Il reste destiné au Comité des fêtes qui pourra optimiser son utilisation.



ACM Mes'Chat'ons

Cette année 2020, est une année très particulière !

En effet, la situation sanitaire actuelle est très complexe, les protocoles que nous devons mettre en place sont parfois très compliqués, mais tout ceci ne nous a pas découragés.

Nous avons maintenu l'ouverture de l'accueil de loisirs au mois de juillet.

Certes, il y a eu l'annulation du camp, des sorties et du spectacle de fin de centre que les enfants et l'équipe présentaient aux familles, mais nous avons réussi à épanouir un groupe d'une trentaine d'enfants ; en mettant en place de nombreuses activités sur le thème « autour du cinéma et du théâtre ».



HOLLYWOOD BOULEVARD À L'ACM

Les enfants ont monté de toutes pièces leur propre pièce de théâtre, ont dévoilé leur talent d'acteurs en créant des courts métrages. Ils ont bien mérité leur étoile sur le Hollywood boulevard local !



La compagnie Annguéli'a Spectacle est venue présenter une pièce théâtrale « Mielline l'abeille », les enfants ont bien rigolé.



Aux vacances d'octobre, nous avons travaillé avec Sophie de la ludothèque la Trottinette, elle a mis en place un grand jeu sur le thème d'Harry Potter et nous avons accueilli Candy de Candy au pays des fleurs, elle a confectionné avec les enfants des compositions florales sur le thème d'halloween.

Cette année, pas de défilé dans les rues pour fêter halloween, nous avons fait la fête entre nous.

L'accueil de loisirs sera fermé les 2 semaines aux vacances de Noël.

L'équipe d'animation vous souhaite une bonne fin d'année 2020.



Mot des associations

COMITÉ DES FÊTES

Qui dit Comité des fêtes dit : fêtes, distractions.

Il y a un an, nous faisons un bilan très exhaustif des activités qui avaient eu lieu et présentions quelques projets en cours. Mais ça c'était avant... avant qu'un virus entre dans la danse et compromette toute l'organisation,

Les projets n'ont malheureusement pas pu aboutir : tournoi de pétanque, tournoi de belote, randonnée... de même que les manifestations traditionnelles comme le vide-greniers et la soirée Beaujolais qui n'ont pu avoir lieu pour les raisons que tout le monde connaît.

Mais les jours meilleurs vont revenir. Et nous retrouverons les animations et la vie associative qui fait partie intégrante de nos villages. Les bénévoles sont dans les « starting blocs », prêts à s'adapter s'il le faut. N'hésitez pas à venir les rejoindre et apporter vos idées.



Après plusieurs mois de confinement en début d'année et d'annulation des activités programmées : carnaval, fête de la musique, arrêt des activités sportives et de couture sur plusieurs mois ; seul le club de yoga avait pu reprendre ses cours en extérieur dès le mois de juin, tout en respectant les règles sanitaires.

En septembre, l'Association Familles Rurales avait repris ses activités traditionnelles : la gymnastique volontaire, la couture avec une augmentation du nombre de couturières et le club yoga qui compte tenu du nombre croissant des participants a dû déménager dans la salle Bounat, la salle socio-culturelle étant devenue trop petite.

Malheureusement après seulement quelques semaines d'activités le re-confinement a de nouveau mis fin à nos projets : annulation de la bourse aux jouets et arrêt des différentes activités pour une durée d'au moins 4 semaines.

PROJETS POUR 2021 :

- Carnaval pour petits et grands au printemps

- Fête de la Musique : le 21 juin 2021

Nous espérons reprendre toutes nos activités dès que la situation le permettra afin de pouvoir se réunir à nouveau.

ET SI ON PARLAIT DU LAVOIR DISPARU ?

Le lavoir de châtres n'existe plus !

Son délabrement avancé le rendait dangereux et ne permettait plus sa réparation.

Il a donc été démantelé.

Vous pouvez toutefois vous en faire une idée en découvrant la plaque intitulée « La Lavandière » apposée par M. et Mme Lavallard sur leur maison située le long de l'accès au dit lavoir.

Ils l'ont faite réaliser d'après photo par une artiste provençale, en hommage aux lavandières qui ont exercé ce dur métier pour gagner leur vie et pour garder une trace d'un témoin du passé disparu.

Le lavoir de Châtres figure désormais dans le catalogue de cette jeune artiste qui ignorait les mots « lavoir » et « lavandière », et qui expose ses œuvres sur le marché de Port-Grimaud (83).



Être malvoyant et retrouver la liberté et le goût de se déplacer

Il y a 15 ans, Céline Brouillard apprend qu'elle va devenir malvoyante à cause d'une rétinopathie diabétique. Aujourd'hui, sa vue est si endommagée qu'elle ne peut plus sortir sans être accompagnée.

« Un jour, je suis allée relever mon courrier et je me suis perdue en essayant de retourner dans ma maison. Je n'avais ni outil, ni méthode, ni repère pour me déplacer » explique Céline.

Quand elle découvre la canne blanche électronique (CBE), elle est convaincue que c'est ce dont elle a besoin.

La CBE facilite le déplacement des personnes aveugles et malvoyantes en leur permettant :

- de se représenter leur environnement avec des indications de profondeur, hauteur et largeur plus complètes qu'avec une canne classique ;
- d'éviter les obstacles situés jusqu'à 12m devant contre 1m environ pour une canne classique ;
- d'être protégées jusqu'au visage contre une protection s'arrêtant au genou pour une canne classique.

« Avant, il m'était par exemple impossible d'aller seule à la mairie car je dois emprunter le tunnel de la rue du four et les trottoirs sont étroits. Aujourd'hui avec ma CBE, ce n'est plus un problème » raconte Céline.



Les personnes ayant plus de facilités à se déplacer, vont se déplacer plus souvent, plus longtemps et réinvestir des activités sociales et culturelles auxquelles elles avaient renoncé.

Une CBE améliore donc vraiment la qualité de vie des personnes en situation de déficience visuelle.

« C'est difficile d'expliquer à quel point je savoure de retrouver un peu de l'indépendance qui était la mienne avant de perdre la vue » conclue Céline.

La canne blanche électronique est gratuite.

Plus d'information pour vous ou un de vos proches :

Centres Corteville 03 20 68 59 62

www.chien-guide.org

Site Internet

Le site internet de la commune est toujours en cours de travaux, mais sa consultation est possible.

Les données évoluent régulièrement et sont tenues à jour.

Son adresse a été conservée : <http://mairie-chatres.fr>

Tout autre site se revendiquant de la commune de Châtres, est sujet à caution, les données fournies ne sont pas vérifiées et contiennent des erreurs. Par exemples les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie.

Horaires d'ouverture de la mairie

Le lundi et le mercredi de 17h à 18h

Le vendredi de 10h à 11h30

Permanence Maire/Adjoints le samedi de 10h à 11h30.